

## Résumé

Les inégalités entre femmes et hommes touchent toutes les dimensions de la vie sociale et économique, et tous les pays quel que soit leur stade de développement. Dans les pays de l'OCDE, les jeunes femmes ont aujourd'hui une scolarité souvent plus longue que les jeunes hommes. Pour autant, les femmes restent peu représentées dans les filières lucratives des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Si le taux d'activité des femmes s'est rapproché de celui des hommes au cours des dernières décennies, dans tous les pays, les femmes demeurent moins susceptibles d'exercer un travail rémunéré.

Lorsqu'elles travaillent, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer un emploi à temps partiel, elles ont moins de chances d'accéder aux postes de direction et elles gagnent moins que leurs homologues masculins. En moyenne dans la zone OCDE, une salariée médiane à temps plein gagne près de 15 % de moins que son homologue masculin, un décalage qui est resté quasiment inchangé ces dix dernières années. Les femmes sont moins susceptibles de créer leur propre entreprise et lorsqu'elles le font, elles gagnent généralement moins que les hommes. Dans tous les pays, les inégalités entre les sexes se creusent avec l'âge, ce qui témoigne du rôle crucial joué par la parentalité en matière de parité. Bien plus que la paternité, la maternité a généralement d'importants effets négatifs sur l'activité, la rémunération et la progression de carrière. La vie publique n'est pas épargnée par les inégalités entre hommes et femmes : ces dernières sont en effet sous-représentées en politique, puisqu'elles occupent moins d'un tiers des sièges dans les chambres basses parlementaires en moyenne dans l'OCDE.

Il reste indéniablement beaucoup à faire pour réduire – et, à terme, supprimer – les inégalités entre femmes et hommes à l'échelle mondiale. Il ressort d'une enquête conduite aux fins du présent rapport que la violence à l'égard des femmes, l'écart de rémunération entre hommes et femmes et le partage inégal du travail non rémunéré sont les trois problématiques liées à l'égalité des sexes les plus importantes pour les pays. Dans ce contexte et conformément aux Recommandations de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes de 2013 et de 2015, d'importantes réformes ont été menées ces cinq dernières années :

- La plupart des pays de l'OCDE ont pris des mesures pour lutter contre le harcèlement au travail, qui est en soi une forme de violence faite aux femmes, au moyen d'un durcissement de la législation et de la réglementation existantes relatives au harcèlement sexuel. Les campagnes d'information ou de sensibilisation visant à définir et à prévenir le harcèlement sexuel sont couramment utilisées. Il faut approfondir les analyses menées pour déterminer si, et dans quelle mesure, ces programmes fonctionnent.
- Plusieurs pays ont lancé des programmes encourageant les filles et les jeunes femmes à choisir les filières STIM et les jeunes hommes à opter pour les filières de la santé et de l'enseignement.
- Deux-tiers environ des pays ont adopté des mesures spécialement conçues pour combler l'écart de rémunération entre hommes et femmes. La transparence salariale

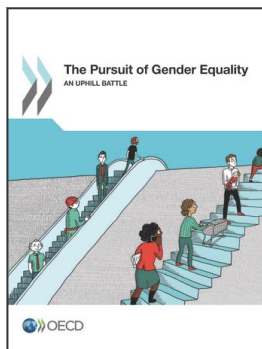
est un levier essentiel, et les entreprises sont de plus en plus tenues de réaliser des analyses de l'écart salarial entre les hommes et les femmes, et d'en communiquer les résultats.

- L'accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) est crucial pour l'égalité entre les sexes, puisqu'il aide les mères et les pères à concilier travail et obligations familiales avec des enfants en bas âge. Plusieurs pays de l'OCDE ont récemment ciblé leur action sur l'accessibilité économique de ces services, généralement en augmentant les subventions ou les prestations/remboursements, en proposant des heures d'accueil gratuites ou en augmentant leur nombre et/ou en augmentant les investissements publics dans les nouvelles infrastructures destinées aux jeunes enfants.
- La majorité des pays de l'OCDE ont pris des mesures en faveur de la représentation équitable des deux sexes dans les conseils d'administration et les organes supérieurs de direction. Les pays qui ont mis en place un quota ont constaté une augmentation plus immédiate du nombre de femmes dans les conseils d'administration, tandis que ceux qui ont adopté une méthode plus douce, au moyen de la divulgation d'informations ou d'objectifs à atteindre, ont observé des avancées plus progressives dans ce domaine au fil du temps.
- Nombre de pays de l'OCDE ont engagé des actions de discrimination positive afin d'aider les femmes à accéder aux postes de direction dans le secteur public. Ces mesures ont permis d'accroître le nombre de femmes qui ont accédé à un mandat politique à haut niveau grâce à l'instauration de quotas obligatoires de femmes parmi les élus ou de quotas obligeant les partis politiques à respecter un certain ratio hommes-femmes sur leurs listes.
- Pour inciter les parents à se partager plus équitablement les tâches familiales, de nombreux pays offrent désormais aux pères des incitations financières afin de les encourager à prendre un congé parental d'au moins deux mois. Il s'agit d'une mesure cruciale, car la répartition équitable des tâches familiales est indispensable pour s'assurer que les mères puissent continuer de travailler et progresser sur le plan professionnel.
- De nombreux pays s'efforcent d'éliminer les inégalités entre hommes et femmes en matière d'accès aux financements et aux compétences en gestion d'entreprise, en améliorant l'accès aux financements bancaires au moyen de garanties d'emprunt. Deux autres stratégies couramment utilisées consistent à utiliser les marchés publics pour soutenir les femmes chefs d'entreprise et à améliorer l'accès des femmes au capital-risque. Les programmes de formation, de tutorat et de mentorat dans le domaine de l'entrepreneuriat, les ateliers, les services de conseil aux entreprises et le soutien à la création de réseaux d'entreprises sont également prometteurs.
- Pour parvenir à la parité, la problématique de l'égalité femmes-hommes doit être prise en compte à chaque étape de l'élaboration de l'action publique, dans tous les ministères et à tous les échelons de l'administration. L'intégration de la problématique femmes-hommes dans l'établissement des budgets est une pratique de plus en plus utilisée pour veiller à ce que les préoccupations des femmes et des filles soient prises en compte dans les politiques publiques et dans l'administration publique, et près de la moitié des pays de l'OCDE indiquent avoir adopté cette pratique, prévoir de le faire ou l'envisager activement.

- L'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), et en particulier de l'objectif et des cibles de l'Agenda 2030 consacrés à l'égalité des sexes (ODD5), promet de renforcer la priorité accordée à l'égalité femmes-hommes dans les programmes de développement nationaux et mondiaux.

En dépit de ces mesures prometteuses, les progrès accomplis jusqu'à présent restent insuffisants. Sur le terrain, la situation n'a pas beaucoup évolué et les inégalités femmes-hommes persistent en matière d'éducation, sur le plan social et dans la sphère économique et politique. Il faut y remédier de toute urgence.

Les pays doivent intensifier leurs efforts en menant des campagnes de longue haleine, en procédant au suivi des mesures adoptées en faveur de l'égalité femmes-hommes, en revoyant à la hausse les investissements publics et en adoptant de nouvelles lois ou en durcissant les lois existantes. Les moyens d'action présentés dans ce rapport, conjugués aux Recommandations de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes, sont des outils à la disposition des pouvoirs publics et des parties prenantes qui désirent lutter contre les inégalités entre hommes et femmes. Il faut agir maintenant pour veiller à ce que des politiques meilleures débouchent sur une vie meilleure – pour les filles et les garçons, comme pour les femmes et les hommes.



Extrait de :  
**The Pursuit of Gender Equality**  
An Uphill Battle

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264281318-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2017), « Résumé », dans *The Pursuit of Gender Equality : An Uphill Battle*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264203426-3-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.